Une ville pour toutes!

FICHE 4

L'urbanisme communautaire

OUTILLER LES GROUPES CITOYENS À TRANSFORMER LEURS MILIEUX DE VIE VERS PLUS D'ÉQUITÉ



centre d'écologie urbaine

Secrétariat à la condition féminine
Québec

Cette fiche présente l'urbanisme communautaire[1] et l'illustre à l'aide de démarches réalisées dans le cadre du projet *Une ville pour toutes !*. Elle s'adresse aux intervenantes et intervenants qui accompagnent des groupes citoyens en quête d'équité.

Le projet *Une ville pour toutes !* est financé par le Secrétariat à la condition féminine du gouvernement du Québec.

1. Qu'est-ce que l'urbanisme communautaire ?

L'urbanisme communautaire s'inscrit dans l'approche de l'urbanisme participatif, qui vise à aménager la ville avec et pour sa population. Sa particularité est que le processus est initié par la communauté (*bottom up*), qui se mobilise collectivement pour étudier, transformer, bonifier ou protéger son milieu de vie, plutôt que par des acteurs techniques, politiques ou économiques (*top down*).

Reposant sur une succession d'actions pouvant inclure un diagnostic, du plaidoyer, des initiatives d'urbanisme tactique, de la consultation et de la planification alternative, cette démarche s'appuie sur le pouvoir d'agir et l'expertise des personnes qui vivent le territoire au quotidien.

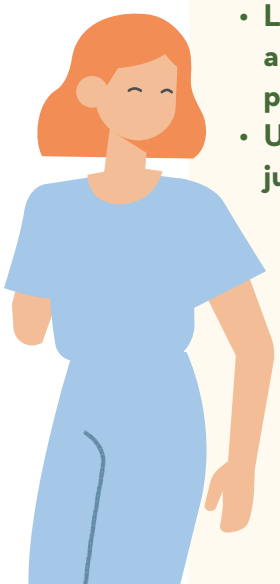
2. Quand initier une démarche d'urbanisme communautaire ?

Les démarches de participation publique traditionnelles ont des limites : elles interviennent souvent tard, sur des décisions déjà balisées, ce qui peut générer frustration et incompréhension.

Face à ces limites, des communautés choisissent d'initier une démarche d'urbanisme communautaire afin de définir elles-mêmes une vision de leur milieu de vie et de prendre part plus activement à sa transformation.

CETTE DÉMARCHE PEUT NAÎTRE DE DIFFÉRENTS CONSTATS :

- **Un diagnostic commun révèle un aménagement insuffisant ou inadapté**
- **La communauté exprime une vision plus ambitieuse, inclusive et à échelle humaine pour le quartier**
- **Un projet d'aménagement est jugé contestable**



1. Voir Lexique

Vers des approches plus équitables

L'urbanisme communautaire favorise la reconnaissance de la diversité des expériences vécues dans la ville, mais ne garantit pas une démarche équitable. Sans mesures particulières, certaines personnes peuvent encore être exclues du processus.

En intégrant une approche d'analyse différenciée selon les sexes dans une perspective intersectionnelle (ADS+)[2], il est possible de mieux comprendre :

- **les besoins et les expériences de différentes populations**
- **les obstacles à la participation**
- **les inégalités dans l'accès à l'espace public et à la décision**

3. Les grandes étapes

Depuis 2009, le Centre d'écologie urbaine expérimente l'urbanisme communautaire[3]. Les projets J'identifie, j'agis dans ma communauté, menés auprès d'adolescentes et d'adolescents, ont contribué à structurer un processus simplifié, reproductible et flexible.

	OBJECTIFS	EXEMPLES D'ACTIONS
1. Comprendre et documenter	• Comprendre les leviers d'action en aménagement • Documenter les enjeux du milieu	• Cartographie des acteurs • Marches exploratoires • Évaluation des infrastructures piétonnes et cyclables • Guide *Agir pour des milieux de vie sécuritaires*
2. Explorer et mobiliser	• Explorer les solutions • Mobiliser autour d'une vision du changement souhaité	• Ateliers de vision • Forum citoyen • Jeu *Rues conviviales*
3. Planifier et passer à l'action	• Identifier le type d'action à mettre en oeuvre • Planifier l'action • Mettre en œuvre des actions concrètes d'aménagement ou de mobilisation	Les actions peuvent prendre différentes formes selon le contexte : **1. Représentation politique** • atelier pour préparer un mémoire • prise de parole au conseil municipal **2. Actions communautaires** • fêtes de quartiers dans un espace sous-utilisé • corvée de nettoyage ou plantation **3. Urbanisme tactique** • aménagement léger ou expérimental • signalisation ou mobilier citoyen
En continu : Évaluer et diffuser	• Documenter les résultats et assurer un suivi	• Suivi avec les élu·es ou les services municipaux • Évaluation des impacts • Diffusion des résultats dans la communauté • Ajustement des actions

2. Voir Lexique
3. Voir le projet pancanadien de Réseau quartiers verts : https://urbanismeparticipatif.ca/reseau-quartiers-verts

4. Qui fait quoi ? Trois apports complémentaires

L'urbanisme communautaire repose sur l'engagement de trois parties prenantes et porte ses fruits lorsque leurs savoirs se rencontrent et se complètent.

LA POPULATION

Elle détient une expertise issue de son vécu et un savoir militant essentiels pour exercer son pouvoir d'agir. La connaissance technique des solutions se développe au fil de l'engagement.

LES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES

Ils soutiennent la mobilisation, assurent l'inclusion, facilitent la continuité des démarches et bonifient les solutions. Leur connaissance des réseaux pertinents joue un rôle clé pour rejoindre des personnes marginalisées.

LES PROFESSIONNEL·LES DE L'AMÉNAGEMENT

Ils apportent leur expertise technique et réglementaire et permettent de transformer les idées citoyennes en projets réalisables.



5. Deux exemples concrets de démarches

Transformer son milieu de vie : le parc de l'Abbé-Théorêt

Organisme : Comité Toujours citoyennes du Centre de femmes Entre Ailes, à Sainte-Julie

Le comité Toujours citoyennes réunit des femmes aînées qui fréquentent le Centre de femmes Entre Ailes. Il a pour mandat de concevoir et de mettre en œuvre des actions citoyennes pour améliorer les conditions de vie des femmes qui choisissent de vieillir dans la MRC de Marguerite-D'Youville et les villes avoisinantes.

Objectifs :

- Réaménager le parc de l'Abbé-Théorêt pour qu'il réponde mieux aux besoins des femmes qui vieillissent sur le territoire.
- Renommer le parc pour reconnaître la contribution des femmes au développement du territoire.

Démarche

1. COMPRENDRE ET DOCUMENTER

Réaliser une marche exploratoire et un atelier avec le comité pour cerner les enjeux liés à l'aménagement actuel du parc et déterminer les éléments à prendre en compte dans son réaménagement.

2. EXPLORER ET MOBILISER

Organiser un atelier avec des femmes du milieu pour explorer des solutions d'aménagement et amorcer une réflexion sur le changement de nom du parc.

3. PLANIFIER ET PASSER À L'ACTION

Retenir des propositions d'aménagement qui correspondent à la vision du comité et formuler une demande de changement de nom pour honorer la contribution des femmes.

4. ÉVALUER ET DIFFUSER

Déposer un mémoire auprès de la Ville et du comité de toponymie, puis le présenter à l'assemblée générale du Centre de femmes. La démarche a permis au comité de tisser des liens avec le personnel municipal et de se positionner comme interlocuteur auprès de la Ville.

Résultats

À la suite de cette démarche, les participantes ont été invitées à prendre part à une consultation dans le cadre de l'élaboration du plan vert de la municipalité. Les apprentissages tirés du projet pourront également guider leurs prochaines actions citoyennes.



Centre d'écologie urbaine

« L'accompagnement a permis aux participantes de prendre conscience de leur pouvoir d'agir pour transformer la ville. En reconnaissant que leur vécu était partagé et légitime, elles sont passées de l'isolement à l'action collective, qu'elles pourront réinvestir dans de futures mobilisations. »

Isabelle Rodrigue, intervenante et responsable des communications chez Entre Ailes

Revendiquer l'accès aux toilettes publiques

Organisme : Groupe d'action Accès p'tit coin du Centre de femmes La Marie Debout, dans Hochelaga-Maisonneuve

Le groupe d'action a été constitué temporairement dans le cadre de la programmation du Centre de femmes La Marie Debout. Il réunissait des femmes aux profils variés qui fréquentent le Centre et était accompagné par une stagiaire en travail social.

Objectif : Améliorer l'accès aux toilettes publiques dans le quartier.

Démarche

1. COMPRENDRE ET DOCUMENTER
Mettre en commun les expériences des participantes et cerner les conséquences du manque de toilettes publiques, un enjeu qui touche particulièrement les femmes.

2. EXPLORER ET MOBILISER
Définir les caractéristiques d'une toilette idéale et recenser des initiatives inspirantes pour améliorer l'accès à ce service essentiel.

3. PLANIFIER ET PASSER À L'ACTION
Répertorier les commerces et les espaces publics du quartier avec ou sans toilettes, puis cartographier ces informations dans un outil en ligne destiné au public.

4. ÉVALUER ET DIFFUSER
Présenter un mémoire à une élue et diffuser la carte des toilettes en ligne et dans les réseaux de La Marie Debout.

Résultats

L'élue présente lors de la remise du mémoire a souligné la pertinence du travail réalisé par le groupe. La carte des toilettes trouve également des applications concrètes : le club de marche du Centre de femmes l'utilise pour intégrer des arrêts dans des lieux disposant de toilettes accessibles.


La Marie Debout

« Les partages d'expérience et le passage à l'action amorcé ensemble ont permis de transformer les problématiques individuelles partagées par les participantes en une action à portée collective. Le mémoire est un outil très formateur et utile pour organiser les idées qui émanent d'un groupe et pour présenter le tout clairement à des décideurs et décideuses. »

Sandrine Carpentier, co-coordonnatrice à La Marie Debout

Pour d'autres ressources et références, consultez cette annexe.